



V I L L E D E
G E N È V E

Communiqué de presse
16 juin 2020

Arbres : La Ville de Genève s'engage à respecter les demandes du Conseil municipal et de la population

La Ville de Genève accorde un soin particulier aux arbres, qui constituent pour toutes et tous un bien précieux. Si elle doit malheureusement couper chaque année environ 400 arbres pour raison sanitaire, soit 1% de son patrimoine arboré hors forêt, elle a entendu les demandes du Conseil municipal et de la population. Désormais, pour chaque arbre coupé, trois seront plantés. La Ville s'engage également à mieux communiquer sur les raisons des coupes. Elle mettra en pratique ses engagements dès les prochains abattages, prévus fin juin-début juillet.

La Ville de Genève compte un patrimoine arboré de près de 40'000 arbres, sans compter ceux qui sont situés dans les 70 hectares de forêts au Bois-de-Frères, au Bois-de-la-Bâtie ainsi qu'au Nant-de-Châtillon. Partout à Genève, les arbres améliorent la qualité de vie dans les quartiers et la résilience locale au changement climatique. Les autorités municipales en sont pleinement conscientes, comme elles savent que, face à l'urgence climatique, végétaliser n'est plus une option mais une nécessité. C'est en ce sens que la Ville a adopté en 2019 un Plan stratégique de végétalisation 2030, et qu'elle entend mener une politique d'arborisation ambitieuse dans les quartiers.

Gestion courante des arbres : soin en continu et abattages exceptionnels

En parallèle, il s'agit de prendre soin des arbres déjà existants sur le territoire communal. En milieu urbain, les arbres souffrent principalement de la pollution, mais également de blessures provoquées notamment par des véhicules, d'une surutilisation des sols et de vandalisme. Par ailleurs, certaines espèces, comme les hêtres, supportent mal les effets du changement climatique. Tout cela a évidemment une incidence sur leur longévité. Dans ce cadre, le Service des espaces verts (SEVE) a identifié, en 2019, 813 arbres nécessitant une expertise approfondie. En août, il a mandaté un expert indépendant pour évaluer l'état et la dangerosité de ces arbres, selon la méthode de « Diagnostic Intégré de l'Arbre » (DIA), reconnue au niveau européen. Les résultats de cette expertise, rendus en février 2020, ont permis d'initier des travaux de sauvegarde de nombreux arbres. Dans le même temps, cette évaluation a permis d'identifier 29 arbres fortement dégradés qui, compte tenu de l'impossibilité d'engager des soins et d'importants risques sécuritaires, doivent être coupés. Saisie de la question en mars 2020, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) a confirmé la gravité de l'état de ces 29 arbres. Elle a donc délivré, le 27 mai, une autorisation de coupe au SEVE, qui dispose de trente jours pour réaliser ces travaux.

Respect de la volonté populaire

Le département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) a pris acte des demandes légitimes de la population et du Conseil municipal (CM) concernant l'abattage des arbres. C'est donc à la fois dans le respect de l'adoption par le CM de la motion « Arbres abattus en Ville de Genève stop au massacre » (M-1458) et du renvoi au Conseil administratif de la pétition « Arbres abattus en Ville de Genève: Halte au massacre! Pour un moratoire sur toute nouvelle coupe d'arbre! » (P-413) qu'il a été décidé, pour chaque arbre coupé, de planter trois arbres de développement similaire. Les 29 arbres prochainement coupés seront donc remplacés, en lieu et place ou dans un autre périmètre, par 87 arbres dès la prochaine saison de plantation, entre novembre 2020 et mars 2021. Pour Monsieur Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du DFEL, « le patrimoine arboré de la Ville doit non seulement être maintenu, mais il doit encore être renforcé, l'objectif étant de passer de 21% de surfaces arborisées à 30% d'ici à 2030. Il s'agit donc d'arboriser, de dégoudronner, ainsi que de

travailler sur les éléments et conditions qui affectent la santé des arbres, en mettant en œuvre une transition rapide vers un modèle durable de société ».

Information renforcée

Enfin, Monsieur Alfonso Gomez s'engage à mieux communiquer et sensibiliser sur ce sujet important. Par exemple, des panneaux explicatifs seront dès à présent systématiquement disposés à proximité des arbres malades. En parallèle, la Ville de Genève a décidé d'organiser une visite commentée de trois sites représentatifs concernés par les prochains abattages, le lundi 22 juin, selon le programme suivant:

- 11h30 : Place Dorcière (gare routière)
- 12h30 : Parc des Croupettes (angle rue du Fort-Barreau et rue de Montbrillant)
- 13h30 : Parc Mon Repos (devant les locaux administratifs du SEVE au 116 rue de Lausanne)

Inscriptions pour la visite jusqu'au lundi 22 juin à 8h00, en envoyant votre nom et prénom à seve@ville-ge.ch.

Contact médias :

Madame Anne Bonvin Bonfanti
Conseillère de direction en charge de la communication
Tél. + 41 22 418 22 43
Tél. + 41 79 594 14 92
Courriel: anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch